

COMMUNE DE SOUVANS

COMPTE-RENDU

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2022

Présents : Mrs BRUGNOT Eric, LESCALIER Philippe, MIOT Ludovic, BAILLY Vincent, DE BIASI Stanis, TODESCHINI Dominique ; Mmes PINTO CHOUX Sandrine (arrivée en cours de séance), VILLAIN Françoise.

Absents : COUTROT Gérard (procuration à Ludovic MIOT), SOURASACK Aurélie (procuration à Ludovic MIOT), COUR Lionel

Secrétaire de séance : Mr LESCALIER Philippe

1 / APPROBATION DU COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2022

Les élus valident le compte-rendu du précédent conseil. (Pour : 9)

2 / MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les communes de moins de 3 500 habitants sont invitées à délibérer sur la publicité des actes (délibérations, arrêtés, décisions) avant le 1^{er} juillet 2022 si elles ne souhaitent pas que la publicité des actes s'effectue exclusivement par voie électronique. Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes dans la commune et afin de faciliter l'accès à l'information des administrés, le Conseil Municipal décide de choisir une publicité par publication papier à la mairie. (Pour : 9)

3 / DEMANDE DE PRET DE LA SALLE DES FÊTES PAR LA RETRAITE SPORTIVE DU VAL D'AMOUR

Suite à la demande de l'Association pour l'occupation de la salle des fêtes deux fois par semaine, les mercredis et jeudis matin, le Conseil propose une location à 30 € par demi-journée et 15 € pour le chauffage. (Pour : 9)

4 / CHOIX PRESTATAIRE VIDANGE ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Monsieur le Maire fait part au conseil que plusieurs entreprises ont été sollicitées afin d'obtenir des devis, à tarifs négociés, pour les vidanges groupées des fosses septiques et micro stations de la commune.

Après discussion, le conseil municipal a fait le choix de retenir l'entreprise Ortec Environnement au tarif de 275 € TTC. Merci de vous présenter au secrétariat de la mairie afin de vous inscrire avant le 1^{er} septembre 2022. (Pour : 10)

5 / EXAMEN DE DEVIS

- Logement communal : Plusieurs devis ont été demandés mais la commune n'a reçu qu'une seule réponse. Monsieur le Maire présente aux élus un seul devis de la Franc Comtoise de Confort de Dole pour le remplacement d'un évier et d'un meuble ainsi qu'un mitigeur. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis pour un montant de 903.40 € HT. (Pour : 10)

7 / INFORMATIONS DIVERSES

- Point sur le Tour de France :

ATTENTION : Pour assurer le bon déroulement du Tour de France, le samedi 9 juillet prochain :

- Stationnement RD 905 (RN5) : Il sera formellement interdit de stationner le long de l'itinéraire en empiétant sur la chaussée au risque d'entraver la course, du vendredi 8 juillet à 12 h jusqu'au samedi 9 juillet à 14 h 30. Les véhicules gênants seront enlevés et mis en fourrière (arrêté préfectoral du 22 juin 2022).

- Fermeture RD 905 (RN5) : La route sera fermée dans les deux sens de circulation, entre 10 h 30 et 14 h 30. La caravane publicitaire traversera le village à 11 h 35, 2 heures avant le passage des cyclistes, soit aux alentours de 13 h 30.

Un moment sportif et festif à partager ensemble : venez voir le passage de la caravane et encourager les coureurs !!!

-Marché de petits producteurs : Par manque de participants, le Comité d'Animations et de Loisirs a été contraint d'arrêter ce marché, organisé tous les 15 jours sur la place de la Mairie.

-Secrétariat de Mairie et de l'Agence Postale Communale :

Fermeture estivale : du vendredi 29 juillet au lundi 15 août 2022 inclus. En cas d'urgence, veuillez contacter le Maire ou les Adjoints.

La séance est levée à 21 h 15

Le Maire,
Eric BRUGNOT

